



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
FÉVRIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Francois McKinnon	Conseiller
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Denis Landry	Directeur général
Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

2. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19 h 09.

SÉANCE À HUIS CLOS – COVID -19

Le conseil de la municipalité de Natashquan siège en séance ordinaire, ce 8 février 2022, par voie de visioconférence, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

Sont présents à cette visioconférence les membres du conseil tels qu'inscrits en préambule du présent procès-verbal. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance par voie de visioconférence, tels qu'inscrits en préambule du présent document : le directeur général - greffier-trésorier et l'adjointe administrative.

**3. RÉOLUTION N^o 2022-016
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
FÉVRIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

**4. RÉSOLUTION N° 2022-017
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11
JANVIER 2022 : ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2022 tel que rédigé.

**5. RÉSOLUTION N° 2022-018
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
31 JANVIER 2022 : ADOPTION**

Il est proposé la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 janvier 2022 tel que rédigé.

**6. RÉSOLUTION N° 2022-019
RÈGLEMENT N° R2022-001 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION
DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2022 :
ADOPTION**

Il est proposé le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal adopte le règlement n° R 2022-001, «Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2022», tel que déposé.

**7. RÉSOLUTION N° 2022-020
RÈGLEMENT N° R2022-002 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS : ADOPTION**

Il est proposé le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal adopte le règlement n° R 2022-002, «Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus», tel que déposé.

**8. RÉSOLUTION N° 2022-021
PROGRAMME DE PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT –
SÉCURITÉ PUBLIQUE : FINANCEMENT**

ATTENDU que la municipalité de Natashquan souhaite mettre de l'avant les recommandations de l'étude de vulnérabilité de



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
FÉVRIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

Natashquan sur les incendies de forêt de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU);

ATTENDU que le ministère de la Sécurité publique par le biais du programme « Cadre pour la prévention des sinistres (CPS) » peut offrir un soutien financier pour des travaux de prévention et d'atténuation des risques de sinistres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Natashquan présente un projet concernant la prévention des risques liés aux feux de forêt.

QUE la participation financière de la municipalité soit d'environ 10% des dépenses admissible.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents en lien avec ce projet, incluant l'entente de financement avec le MSP visant la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liés aux feux de forêt dans la municipalité de Natashquan.

**9. RÉSOLUTION N° 2022-022
RESSOURCE COMMUNE DE LA MRC DE LA MINGANIE :
SOUTIEN INFORMATIQUE**

ATTENDU QUE la municipalité de Natashquan a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la MRC de la Minganie désire présenter un projet d'analyse en besoins informatiques dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

– Le conseil municipal de Natashquan s'engage à participer au projet d'analyse en besoins informatiques et à assumer une partie des coûts dans l'éventualité d'une mise en commun d'une ressource intermunicipale;

– Le conseil municipal mandate la MRC de la Minganie à titre d'organisme responsable du projet;

– Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
FÉVRIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

– Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à cette demande d'aide financière.

**10. RÉSOLUTION N° 2022-023
INSTITUTION FINANCIÈRE – SIGNATAIRES POUR
L'ÉMISSION DE CHÈQUES : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Henri Wapistan a été élu et assermenté en novembre 2021 au poste de maire de la municipalité de Natashquan;

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale doit procéder, comme il est d'usage, à l'ajout de la personne occupant le poste de maire aux signataires autorisés des chèques et autres effets bancaires par voie de résolution;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

QUE l'autorisation soit donnée à l'administration municipale d'ajouter le maire Henri Wapistan, au titre de signataire des chèques et autres effets bancaires de tous les comptes que la municipalité détient ou détiendra à la Caisse populaire Desjardins de Havre-Saint-Pierre

QUE madame Renée Lapierre, conseillère, et monsieur Denis Landry, directeur général, demeurent signataires autorisés aux comptes.

QUE cette présente résolution invalide toute autre personne dont le nom serait listé comme signataire autorisé au fichier de l'institution bancaire ci-dessus mentionnée.

**11. RÉSOLUTION N° 2022-024
LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DE PLUS DE 25 000\$ EN
2021 : DÉPÔT**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte le dépôt de la liste des contrats octroyés en 2021 tel que présentée ci-dessous.

MUNICIPALITÉ

Samson et frères Inc. : 265 105 \$
Forage et construction des nouveaux puits de captation d'eau potable.

Experts-Conseils Aqua Ter-Eau: 86 580 \$
Service professionnel en hydrogéologie (forage et aménagement de deux nouveaux puits).



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
FÉVRIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

Construction Yvan Déraps Enr	56 633 \$
15 138 \$	Matériaux pour la construction du stationnement allée des Galets
36 166 \$	Aménagement terrain de camping (terre et gravier)
5 329 \$	Travaux d'entretien du réseau d'aqueduc

AÉROPORT

Abscisse Recherche : 38 545 \$
Consultant pour les opérations aéroportuaires de l'aéroport de Natashquan.

Harnois : 20 419 \$
Achat de produit pétrolier relié à l'entretien des opérations aéroportuaires.

Signalisation Inter-Lignes : 43 083 \$
Marquage de la piste de l'aéroport de Natashquan

**12. RÉOLUTION N° 2022-025
ACHAT D'UN CELLULAIRE POUR LA MAIRIE :
AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale a procéder à l'achat d'un téléphone cellulaire pour monsieur Henri Wapistan, maire.

D'autoriser le paiement des mensualités rattachées au téléphone acquis.

**13. BILAN DE LA SAISON 2021 DU CAMPING MUNICIPAL :
DÉPOT**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**14. RÉOLUTION N° 2022-026
FESTIVAL DE L'INNUCADIE : SOUTIEN LOGISTIQUE
MACHINERIE**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

DE répondre favorablement à la demande du Festival du conte et de la légende de l'Innucadie afin de leur fournir une aide logistique (personnel et équipement lourd) lors du montage et du démontage des installations pour l'édition 2022.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
FÉVRIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

**15. RÉSOLUTION N° 2022-027
FONDATION DES SOURDS : DEMANDE DE DON**

Il est proposé par le conseiller François Tanguay, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

D'autoriser pour l'année 2022 l'administration municipale à faire un don de 200 \$ à l'organisme « Fondation pour les sourds ».

**16. RÉSOLUTION N° 2022-028
AUDIT DE CONFORMITÉ – ÉTATS FINANCIERS – CMQ :
DÉPOT**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'accepter le dépôt de la correspondance reçue de la Commission municipale du Québec relatif à l'audit de conformité – Transmission du rapport financier en date du 21 janvier 2022.

**17. RÉSOLUTION N° 2022-029
PAIEMENT RÉTROCATIF DES VACANCES ANNÉES
ANTÉRIEURES : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale suggère le paiement des vacances accumulées par les employés municipaux lors des années antérieures;

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder au paiement des sommes équivalentes aux vacances non utilisées par le personnel municipal.

**18. RÉSOLUTION N° 2022-030
CONSULTANTE ET FORMATRICE – RENOUELEMENT DE
L'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE TEMPORAIRE À
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT le besoin exprimé par l'administration municipale d'un support technique relatif à la consolidation comptable et à la fermeture de l'année fiscale 2021;

CONSIDÉRANT les besoins de formation de l'adjointe-administrative en matière de gestion du logiciel comptable municipal (PG), notamment au niveau de la taxation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
FÉVRIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

D'autoriser l'administration municipale à embaucher madame Thérèse Coquelin, ancienne directrice générale, pour une période temporaire à titre de consultante et formatrice.

**19. RÉSOLUTION N° 2022-031
FRAIS D'UTILISATION DU CAMION PERSONNEL DE L'AIDE
DÉNEIGEUR : ALLOCATION ESSENCE**

CONSIDÉRANT QU'un horaire partagé a été établi pour la période hivernale entre le responsable de la voirie municipale et l'aide-déneigeur pour faciliter les opérations de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE le responsable de la voirie utilise le camion municipal lorsqu'il n'est pas en opération de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE des rondes en véhicule sont nécessaires pour évaluer les opérations de déneigement à réaliser;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

QU'une somme forfaitaire de 50,00\$ soit octroyée à l'aide-déménageur hebdomadairement pour l'utilisation de son véhicule en compensation des frais d'essence encourus.

**20. RÉSOLUTION N° 2022-032
AJUSTEMENT DES FRAIS D'UTILISATION POUR LES
VÉHICULES PERSONNELS DES PRÉPOSÉS À L'EAU
POTABLE : ALLOCATION ESSENCE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Natashquan ne disposent pas de véhicules à mettre à la disposition de leurs employés;

CONSIDÉRANT QUE les préposés à l'eau potable, utilisent leur véhicule personnel lors des déplacements quotidiens essentiels à l'emploi qu'ils occupent;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

QU'une allocation forfaitaire de 12,00\$ par jour soit allouée à monsieur Denis (J) Landry pour l'utilisation de son véhicule en compensation des frais d'essence encourus.

QU'une allocation forfaitaire de 8,00\$ par jour soit allouée à monsieur Denis Déraps pour l'utilisation de son véhicule en compensation des frais d'essence encourus.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
FÉVRIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

21. RÉSOLUTION N° 2022-033

**POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE NATASHQUAN :
APPEL DE CANDIDATURE**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent que l'administration municipale a besoin de s'adjoindre une nouvelle ressource administrative pour répondre aux nombreuses tâches de la présente direction, notamment en matière de gestion aéroportuaire et municipale;

CONSIDÉRANT QUE l'aéroport de Natashquan nécessite une gestion indépendante et, par le fait même, une ressource dédiée pour réaliser le mandat relatif à l'entente signée avec Transports Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel de candidatures pour le poste de directeur général de la municipalité.

D'accepter la mutation de l'actuel directeur général, monsieur Denis Landry, au poste de Gestionnaire supérieur responsable des opérations aéroportuaires et, en complément, d'agent de développement municipal dans une proportion à définir lors de l'embauche de la nouvelle direction.

22. RÉSOLUTION N° 2022-034

**ACHAT D'UN SIÈGE CONDUCTEUR ET D'UNE RADIO POUR
CHARGEUR : AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder à l'achat d'une radio et d'un siège conducteur pour la cabine du chargeur de la municipalité.

23. RÉSOLUTION NO 2022-035

COMPTES À PAYER : MUNICIPALITÉ

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 janvier 2022 et en autorise le paiement.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
FÉVRIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

**24. RÉSOLUTION N° 2022-036
COMPTES À PAYER : AÉROPORT**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell, et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 janvier 2022 et en autorise le paiement.

25. COMPTES PAYER ET CHÈQUES CONCILIÉS

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de décembre 2021, avec un récapitulatif des opérations monétaires par accès D.

26. BALANCE DE VÉRIFICATION

Après explication, la balance de vérification n'est pas disponible à cette séance.

27. CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été reçue ou adressée au conseil.

**29. RÉSOLUTION N° 2022-037
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 20 h 08.

Henri Wapistan
Maire

Denis Landry
Directeur général